

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
des membres de la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé
tenue le mercredi 10 mai 2023 à 19 h
simultanément par vidéoconférence et sur place au
Musée de la mémoire vivante à Saint-Jean-Port-Joli**

Projet

Sont présents au musée ou en ligne (noms suivis d'un astérisque) via la plateforme Zoom :

Judith Douville, présidente	Jean-Louis Chouinard
Énya Kerhoas*, vice-présidente	Olivier Désalliers
Pierre Morisset, secrétaire	Laurent Dumais
Lucie Bouffard, trésorière	Claudia Larin
Jean-François Blanchette, administrateur	Chantal Legault
Dominique Boileau*, administratrice	Joanie Lévesque
Claude Duval, administrateur	Bianka Roy, directrice générale du Musée de la mémoire vivante
Gilles Émond, administrateur	Serge Saint-Pierre
Sébastien Ouellet, administrateur	Sandra Zapata*
Louise Bourgeois	

Ordre du jour/

1. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum
2. Mot de bienvenue de la présidente du conseil d'administration
3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 mai 2022
7. Présentation du Rapport d'activités 2022-2023 de la direction générale
8. Présentation du rapport de mission d'examen pour l'exercice financier terminé le 31 janvier 2023
9. Choix d'une firme comptable pour l'exercice 2023-2024
10. Élections au conseil d'administration
11. Divers
12. Période de questions
13. Clôture de l'assemblée

1. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum

La convocation a été envoyée 19 jours avant l'assemblée. Le quorum (10 personnes) est atteint.

2. Mot de bienvenue de la présidente du conseil d'administration

La présidente du conseil d'administration, Mme Judith Douville, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle constate que l'assemblée se tient sous une formule hybride : sur place au musée et en ligne via Zoom. Elle présente les membres du conseil d'administration, ainsi que les membres du personnel à l'emploi du Musée.

3. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée

La présidente propose M. Jean-Louis Chouinard comme président d'assemblée. L'assemblée approuve ce choix.

4. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

La présidente propose M. Pierre Morisset comme secrétaire d'assemblée. L'assemblée approuve ce choix.

5. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est adopté sur la proposition de M. Claude Duval appuyée par Mme Louise Bourgeois.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 mai 2023

Le procès-verbal ayant été distribué avec la convocation, on accepte la suggestion du président d'assemblée de dispenser le secrétaire d'en faire la lecture. On signale une faute à la dernière ligne du premier paragraphe du point 9 : M. Chouinard a été élu au conseil en 2021 et non en 2011. Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 mai 2021, ainsi corrigé, est approuvé sur la proposition de Mme Chantal Legault appuyée par M. Gilles Émond.

7. Présentation du Rapport d'activités 2022-2023 de la direction générale

Mme Bianca Roy présente les principaux éléments du Rapport annuel 2022-2023 du Musée de la mémoire vivante. Deux nouvelles expositions ont été inaugurées : l'une sur la récupération au fil du temps, l'autre en collaboration avec l'artiste-peintre Tania Hillion. Une première exposition itinérante, consacrée au régime seigneurial, a été créée. De nouvelles expositions sont en préparation, dont une sur les boîtes à chansons. La collection immatérielle s'est enrichie d'une centaine de témoignages. Mme Roy mentionne ensuite les programmes éducatifs et les partenariats du Musée, ainsi que les activités culturelles qui s'y sont tenues, dont cinq spectacles et plusieurs animations. Elle remercie chaleureusement les administrateurs, les employés et les bénévoles pour leur apport à la vie et au rayonnement du Musée.

L'approbation du Rapport d'activités 2022-2023 est proposée par M. Sébastien Ouellet, appuyée par M. Jean-François Blanchette et adoptée à l'unanimité.

8. Présentation du rapport de mission d'examen pour l'exercice financier terminé le 31 janvier 2023

M. Jean-Louis Chouinard explique pourquoi les états financiers ont été vérifiés par une mission d'examen plutôt que par un audit. D'une part, la firme choisie (Raymond Chabot Grant Thornton) était débordée au point de ne pas avoir la possibilité de terminer un audit à temps et, d'autre part, les nouvelles normes d'audit auraient entraîné un coût additionnel de quelque 15 000 \$. Un audit est exigé si la somme de toutes les subventions gouvernementales est supérieure à 250 000 \$; or, pour l'année 2022-2023, elle est de 216 441 \$. Dans ces conditions, le conseil d'administration a opté pour une mission d'examen, moins onéreuse qu'un audit.

M. Chouinard présente les principaux points des états financiers du dernier exercice. Au fonds d'opérations, les produits sont de 429 700 \$. La subvention reçue du ministère de la Culture et des Communications s'est élevée à 133 019 \$ et les dons sont une source importante de revenus. Les charges sont de 360 409 \$, ce qui donne un excédent de 69 291 \$. Les salaires sont la principale dépense. Quant au fonds d'immobilisations, il présente un déficit de 44 425 \$, lequel est dû aux amortissements des immobilisations corporelles.

M. Chouinard souligne l'importance du fonds de dotation. La campagne de 2021-2022 a amassé 71 600 \$ auxquels le programme Mécénat Placements Culture a ajouté une subvention de contrepartie de 42 000 \$ qui a été versée directement dans le fonds. La campagne de 2022-2023 a recueilli 74 000 \$ mais on ne connaît pas encore la subvention de contrepartie. M. Chouinard est d'avis que si on n'avait pas créé le fonds de dotation perpétuel en 2010, le Musée de la mémoire vivante n'existerait probablement plus.

9. Choix d'une firme comptable pour l'exercice 2022-2023

M. Jean-Louis Chouinard explique pourquoi il croit important de choisir une firme locale. À Mme Dominique Boileau, qui demande s'il existe une autre firme locale que RCGT, il répond qu'il en existe une autre, mais que la firme actuelle a l'avantage de bien connaître les finances du Musée de la mémoire vivante. Après une brève discussion, la résolution suivante, proposée par M. Laurent Dumais et appuyée par M. Claude Duval, est adoptée à l'unanimité :

Que la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé retienne les services de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exercice financier qui se terminera le 31 janvier 2024;

Que le conseil d'administration ait le choix de décider si la vérification des états financiers fera l'objet d'un audit ou d'une mission d'examen.

10. Élections au conseil d'administration

La présidente du conseil, Mme Judith Douville, précise que le conseil d'administration se renouvelle sur deux ans et comprend neuf membres. Cette année, les sièges impairs sont en élection; ils sont présentement occupés par Gilles Émond (siège n° 1), Judith Douville (siège n° 3), Dominique Boileau (siège n° 5), Sébastien Ouellet (siège n° 7) et Lucie Bouffard (siège n° 9); tous et toutes sont disposés à accepter un nouveau mandat de deux ans.

La présidente du conseil propose M. Jean-Louis Chouinard comme président d'élection et M. Pierre Morisset comme secrétaire d'élection. Ces propositions sont acceptées par l'assemblée.

Le président d'élection demande des candidatures successivement pour chacun des sièges.

Au siège n° 1, la candidature de M. Gilles Émond est proposée par Mme Louise Bourgeois. Il n'y a pas d'autre mise en candidature. M. Émond accepte et est donc élu administrateur.

Au siège n° 3, la candidature de Mme Judith Douville est proposée par M. Gilles Émond. Il n'y a pas d'autre mise en candidature. Mme Douville accepte et est donc élue administratrice.

Au siège n° 5, la candidature de Mme Dominique Boileau est proposée par M. Pierre Morisset. Il n'y a pas d'autre mise en candidature. Mme Boileau accepte et est donc élue administratrice.

Au siège n° 7, la candidature de M. Sébastien Ouellet est proposée par M. Claude Duval. Il n'y a pas d'autre mise en candidature. M. Ouellet accepte et est donc élu administrateur.

Au siège n° 9, la candidature de Lucie Bouffard est proposée par M. Gilles Émond. Il n'y a pas d'autre mise en candidature. Mme Bouffard accepte et est donc élue administratrice.

Le président d'élection déclare la période d'élections terminée; il félicite et remercie les cinq personnes élues, toutes par acclamation.

11. Divers

Mme Sandra Zapata félicite toute l'équipe du Musée pour le travail accompli.

12. Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

13. Clôture de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, M. Jean-Louis Chouinard déclare l'assemblée close à 20 h 05.

Pierre Morisset, secrétaire d'assemblée